

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Attribution d'un marché public d'étude pour la réalisation d'un diagnostic territorial en vue de la définition du projet social de Hautes Terres Communauté et de la préparation de la convention territoriale globale (CTG) 2026-2030

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2024-CC-206 en date du 9 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président pour le lancement, la préparation, la passation, l'exécution et le règlement relatifs aux marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents de fournitures et services, prestations intellectuelles et travaux dont le montant de l'opération est inférieur ou égal à 150 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique ;

Considérant que la dernière convention territoriale globale (CTG) est arrivée à échéance fin 2025 ;

Considérant la volonté d'engager une démarche structurée visant à :

- évaluer les écarts entre les objectifs initiaux et les actions effectivement réalisées ;
- analyser l'évolution des besoins sociaux du territoire (enfance, jeunesse, famille, culture) ;
- préparer une nouvelle programmation adaptée aux enjeux et spécificités locales.

Considérant que la démarche s'inscrit dans une réflexion territoriale globale et contribuera à renforcer la cohérence des politiques publiques à l'échelle locale ;

Considérant les prestations prévues, réparties comme suit :

Tranche	Désignation
Tranche Ferme	PHASE 1 : précision de l'évaluation de la CTG 2021-2025 PHASE 2 : actualisation du diagnostic territorial réalisé en 2021 PHASE 3 : accompagnement à la décision stratégique
Tranche conditionnelle n°1	PHASE 4 : poursuite et approfondissement des réflexions dans le cadre de la nouvelle CTG 2026-2030

Considérant la consultation lancée le 17 février 2026 auprès de plusieurs prestataires ;

Considérant l'analyse des offres effectuée conformément aux critères énoncés dans la demande de consultation ;

DECIDE

Article 1 : De conclure et signer le marché public d'étude, pour la réalisation d'un diagnostic territorial en vue de la définition du projet social de Hautes Terres Communauté et de la préparation de la CTG 2026-2030, avec le bureau d'études ADELIA, domicilié 5 avenue d'Italie 63 000 Clermont-Ferrand ;

Le 13 mars 2026

DECISION PRESIDENT N°2026-DPRSDT-076

1.1 - Marchés publics

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 015-200066637-20260313-2026_DPRSDT_076-AR



Article 2 : D'accepter l'offre du bureau d'études ADELIA pour un montant total de 17 150 € HT, décomposée comme suit :

- Tranche ferme 12 600 €
- Tranche conditionnelle n°1 : 4 550 €

Article 3 : Dit que les crédits étaient inscrits au budget 2025 et seront inscrits au budget primitif 2026 ;

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 5 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.